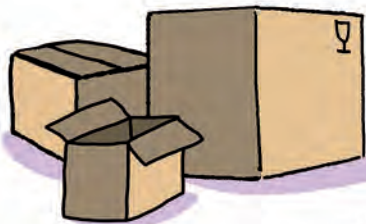


Après avoir finalisé votre dossier de prêt, maintenant je vous donne un coup de pouce pour votre installation !



IMPRIM'VERT®

DEP191904 - Agence Misser Bing Bang - Illustrations Régis Fallier - Préservons notre environnement, recyclez ce document après utilisation.



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR **CSF.FR**

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **La Banque Postale** (SA au capital de 4 046 407 595 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 ; **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N°ORIAS 07 001 878 (www.oriass.fr) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.oriass.fr) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 009 897 173.75 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n°07 022 493 (www.oriass.fr) ; **CIC** (SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS 07 025 723 (www.oriass.fr). La liste complète des partenaires est consultable sur le csf.fr. Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues. CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Contrat d'assurance proposé n°9764 (décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente et Totale, Invalidité Permanente Partielle, Incapacité Totale de Travail) proposé par CRÉSERFI et souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38 € - siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

Les informations collectées par le groupe CSF, sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations, à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opération de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de Commission Européenne. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier au Groupe CSF - service Gestion - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9 ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant au Groupe CSF - Service gestion au 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.

POUR VOTRE PROJET IMMOBILIER

400€*

OFFERTS

POUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT

OFFRE LIMITÉE AUX 150 PREMIERS DOSSIERS

Du prêt immobilier jusqu'à notre déménagement...

Notre conseiller Jean a tout prévu !



Encore une offre qui déménage !



* Voir conditions à l'intérieur

VOTRE PRÊT IMMOBILIER AVEC CRÉSERFI

400€ OFFERTS
POUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT

OFFRE LIMITÉE AUX 150 PREMIERS DOSSIERS

AU SEIN DU GROUPE CSF, NOUS SAVONS CE QUE «ACCOMPAGNEMENT» VEUT DIRE!

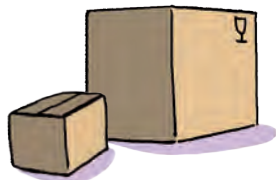


L'accompagnement durant un projet immobilier est primordial. Avec l'offre de CRÉSERFI, la société de financement du CSF, votre conseiller sera présent tout au long de votre projet** et même après :

Avant, pour faire le point sur votre projet.

Pendant, en négociant pour vous les meilleures conditions.

Après, puisqu'un coup de pouce est prévu pour vous aider à vous installer.



Avant

Votre conseiller étudiera avec vous votre projet et calculera votre capacité d'emprunt. Il saura vous proposer les avantages et les prêts aidés auxquels vous pourrez avoir droit.

Pendant

Une fois votre dossier constitué, votre conseiller CRÉSERFI le présentera aux différents partenaires bancaires et trouvera pour vous les meilleures conditions. Il fera le tour des banques à votre place, c'est un gain de temps non négligeable pour vous.



Après

Vous bénéficierez de **400 euros offerts*** pour vous aider dans votre déménagement! **Vous pourrez les utiliser comme bon vous semble.** Réglez la camionnette pour le déménagement, achetez du matériel de bricolage pour améliorer votre installation, de la peinture car vous voyez la vie en rose... faites-vous plaisir!



Alors n'hésitez pas et prenez rendez-vous!

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR

* L'Association CSF vous rembourse 400 € sur vos frais de déménagement. Offre réservée aux adhérents/cotisants du CSF pour un prêt immobilier principal d'au moins 80 000 €. L'adhésion et la cotisation doivent être à jour de paiement. La 1^{ère} demande de financement du prêt principal doit être éditée et signée entre le 1^{er} avril et le 20 juillet 2019 pour un prêt instruit lors d'un premier rendez-vous par le conseiller CRÉSERFI sur cette même période. Offre soumise au financement de l'acquisition de votre résidence principale par l'intermédiaire de CRÉSERFI. Seront remboursés les 150 premiers dossiers éligibles comprenant une copie de l'attestation de l'acte de vente réalisée chez le notaire et un RIB d'un compte actif à la date du remboursement. Pour cela, après le passage chez le notaire, vous pourrez déposer ces pièces sous votre espace adhérent «mon compte» accessible sur le site www.csf.fr, dans la rubrique «Prêt immobilier : déménagement 400 € offerts». Cette rubrique sera accessible entre le 01/06/2019 et le 01/12/2019. Le remboursement sera effectué par virement fin décembre 2019. Pour créer votre compte, il suffit de cliquer en haut à droite sur l'icône «NOUVEAU MON COMPTE» sur www.csf.fr, puis sur «Je crée mon compte» et de remplir les champs demandés.

** Conformément à la loi.